

Annexe 1 : RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DES ÉCOLES

PRÉAMBULE	1
1. BLOC 1 – S'APPROPRIER ET ENSEIGNER LES DISCIPLINES SCOLAIRES	2
1.1. S'approprier et enseigner les mathématiques.....	3
1.2. S'approprier et enseigner le français	6
1.3. S'approprier et enseigner les sciences et la technologie.....	9
1.4. S'approprier et enseigner l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique.....	11
1.5. S'approprier et enseigner l'EPS.....	13
1.6. S'approprier et enseigner une langue vivante étrangère ou régionale	15
1.7. S'approprier et enseigner les arts.....	17
2. BLOC 2 – CONNAÎTRE LES ÉLÈVES ET LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT POUR ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE	18
2.1. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves	18
2.2. Mettre en œuvre son enseignement	19
2.3. Contribuer aux éducations transversales.....	21
2.4. Accompagner le parcours de l'élève de l'école maternelle jusqu'au collège	21

2.5.	Contribuer à la qualité du climat scolaire	22
3.	Bloc 3 - Devenir acteur du service public d'éducation	24
3.1.	Inscrire son action dans les valeurs et principes de la république.....	24
3.2.	Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation	25
3.3.	Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action	25
3.4.	Construire des relations de qualité avec les familles	26
3.5.	Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale	26
3.6.	Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	26
4.	Bloc 4 – S'inscrire dans une perspective de développement professionnel continu.....	28
4.1.	S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles	28
4.2.	S'inscrire dans un collectif professionnel	28
4.3.	Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel.....	29

PRÉAMBULE

Le référentiel de formation a été élaboré en cohérence avec le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013), qui reste la référence tout au long du parcours professionnel pour la titularisation, l'accompagnement et les rendez-vous de carrière. Le référentiel de formation, quant à lui, a pour fonction de servir d'appui à l'élaboration, par les opérateurs de formation, en particulier les universités, des maquettes de formation et de définir les contenus d'enseignement. Il structure le continuum de formation des professeurs des écoles, de la licence aux trois années suivant la titularisation. Il vise le développement progressif des compétences professionnelles en construisant une culture générale et professionnelle large, appuyée sur la recherche, afin de former des enseignants éclairés.

Sans exclure d'autres voies d'accès, la licence « **Professorat des écoles** » constitue la voie de référence pour former les étudiants au métier d'enseignant du premier degré. Cette licence intègre la préparation au concours de recrutement et conduit les étudiants à maîtriser les disciplines enseignées à l'école pour garantir la qualité de la polyvalence du professeur des écoles. La licence ouvre également une réflexion sur les spécificités et les enjeux de l'enseignement à l'école primaire, donnant ainsi une perspective professionnelle motivante aux étudiants souhaitant devenir professeurs des écoles. Elle vise aussi à appréhender autrement les disciplines scolaires, en donnant du sens aux savoirs disciplinaires enseignés à l'école et à leur finalité pour les élèves. Elle articule donc les savoirs à enseigner et les savoirs pour enseigner, approfondis au cours du master. Cette licence permet enfin de découvrir progressivement le métier de professeur des écoles, notamment par des stages d'observation et de pratique accompagnée, pour une meilleure appréhension des missions afférentes au métier de professeur des écoles.

Le master « **Enseignement et éducation professorat des écoles** » forme, en deux ans, les titulaires d'une licence qui sont lauréats du concours de recrutement de professeur des écoles. Le master vise la capacité à mobiliser des savoirs académiques et des compétences professionnelles afin d'agir de façon autonome dans la plupart des situations professionnelles, en s'intégrant dans un collectif. Le référentiel inscrit la formation de ce master dans le prolongement des acquis de la licence « **Professorat des écoles** ». Toutefois, la formation doit répondre aux besoins des lauréats quel que soit leur parcours antérieur et proposer les adaptations nécessaires. En master, tout en poursuivant le renforcement de ces savoirs disciplinaires et didactiques, l'enjeu principal réside dans la capacité à outiller les futurs professeurs des écoles afin qu'ils soient en mesure de concevoir des séquences d'enseignement, pour les trois cycles, qui permettent de faire progresser tous les élèves et de réduire les inégalités scolaires. L'analyse de pratiques professionnelles, dans le cadre des stages et des cours dispensés en licence puis en master, joue un rôle majeur dans le processus de formation. Enseigner n'est pas un métier solitaire, mais repose sur un important travail en équipe, qui implique le développement des compétences collaboratives indispensables à tout enseignant. En outre, au cours de la formation, les étudiants réalisent un mémoire de master fondé sur le traitement scientifique d'un objet professionnel, en lien avec l'exercice du métier de professeur des écoles. Au travers de ce mémoire, ils s'approprient de manière active des résultats issus de la recherche et acquièrent une rigueur scientifique qui va de pair avec l'éthique professionnelle requise.

Au cours des trois années suivant leur titularisation, la **formation continuée** conduit les professeurs des écoles à prendre pleinement leur place dans un nouveau contexte d'exercice, et à répondre pleinement aux besoins de leurs élèves. Elle fournit à chacun des clés pour s'engager activement dans un collectif de travail déterminant pour l'exercice du métier d'enseignant. Elle vise un développement professionnel continu et l'approfondissement des compétences et des connaissances relatives aux différents axes du référentiel. Elle a donc pour objet d'affiner les gestes professionnels de l'enseignant, d'ajuster finement sa pratique, et de répondre, dans un cadre individuel et collectif, aux besoins de tous les élèves, dans la diversité des situations professionnelles rencontrées.

Ce sont donc ainsi huit années de formation qui se dessinent et se structurent selon les trois niveaux suivants :

Niveau de maîtrise des compétences	Description
Niveau 1 – Fin de licence « Professorat des écoles »	Maîtriser les savoirs académiques nécessaires à l'enseignement. Tirer parti, lors des mises en situation professionnelle, de l'accompagnement proposé pour construire et mettre en œuvre des enseignements.
Niveau 2 – Fin de master « Enseignement et éducation professorat des écoles »	Mobiliser les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour agir de façon autonome dans la plupart des situations, en s'intégrant dans un collectif.
Niveau 3 – Fin de formation continuée (3 ^e année post-titularisation)	Exercer les compétences professionnelles en répondant aux besoins de tous les élèves et en s'engageant dans un collectif de travail.

Le référentiel qui est présenté ci-dessous est organisé autour de ces trois niveaux et selon quatre blocs de compétences¹ :

- Bloc 1 – S'approprier et enseigner les disciplines scolaires² ;
- Bloc 2 – Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle ;
- Bloc 3 – Devenir acteur du service public de l'éducation d'éducation
- Bloc 4 – S'inscrire dans une perspective de développement professionnel continu.

Ces blocs structurent une formation dont les axes sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur des écoles. La mise en œuvre de la formation doit donc permettre de tisser des liens entre les différents blocs de compétences, afin de permettre aux futurs professeurs des écoles de développer une vision systémique du métier, et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité.

Cette construction progressive s'appuie sur des enseignements et des stages qui placent le réel de la classe et de l'école au cœur de la formation. Partie structurante de la formation, les stages sont préparés, exploités et analysés à la lumière des enseignements dispensés, afin de permettre une découverte du métier progressive et nourrissante.

1. BLOC 1 – S'APPROPRIER ET ENSEIGNER LES DISCIPLINES SCOLAIRES

La consolidation et l'approfondissement des savoirs disciplinaires, objet principal de la licence, favorisent le développement progressif des savoirs didactiques, initiés dès le début de la licence et principalement travaillés en master. Les contenus disciplinaires sont consolidés et complétés en master, et mis au service des

¹ La désignation des quatre blocs est adaptée pour le niveau licence et le niveau master afin de prendre en compte la progressivité de la formation. À titre d'exemple, le bloc 1 s'intitule en licence « S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire », puis évolue en master avec le nom « Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence » (cf. arrêtés cadrant la licence PE et le master Enseignement et éducation).

² Représentant le poids le plus important de la formation en termes horaires (70 % de la licence, soit 1 110 heures et 62 % du master, soit 480 heures), le bloc 1 permet principalement une consolidation et un enrichissement des connaissances disciplinaires, mais aussi une acquisition de savoirs et de compétences didactiques indispensables à l'exercice du métier. Un enseignement de qualité à l'école primaire requiert la maîtrise des contenus disciplinaires que les professeurs des écoles enseignent à leurs élèves.

enseignements scolaires. Ils sont en rapport avec les apprentissages visés tels qu'indiqués dans les programmes et instructions officielles pour chaque cycle. Une pratique personnelle des disciplines est encouragée et développée tout au long des trois années de licence. Cette expérience, à la fois formatrice et source de plaisir, permet à l'étudiant d'acquérir le recul nécessaire pour enseigner dans la perspective d'une polyvalence assise sur une maîtrise solide des savoirs académiques. L'étudiant apprend à analyser des ressources et des supports pédagogiques. Au fil des deux années de master, il apprend à concevoir et mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages des élèves, et développe une posture réflexive. La formation disciplinaire et didactique des futurs enseignants doit permettre l'acquisition, par tous les élèves, des compétences et des savoirs exigibles pour chaque niveau d'enseignement.

1.1. S'appropriier et enseigner les mathématiques	
NOMBRES, CALCUL ET RÉOLUTION DE PROBLÈMES	
Fin de licence	Fin de master
<ul style="list-style-type: none"> • Nombres entiers : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les fondements de la construction des nombres entiers à l'école maternelle : nombres pour exprimer des quantités et nombres pour exprimer un rang ou une position. - Connaître les principes du système de numération décimale et les obstacles à leur acquisition. - Connaître les notions de multiple, diviseur et nombre premier, ainsi que leurs utilisations usuelles. • Fractions : connaître les principaux obstacles rencontrés par les élèves lorsqu'ils étudient les différents usages des fractions. • Nombres décimaux : <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'écriture à virgule des nombres décimaux et connaître l'histoire de cette écriture. - Connaître les obstacles principaux que peuvent rencontrer les élèves lors de leur étude. • Connaître les principaux ensembles de nombres (\mathbb{N}, \mathbb{D}, \mathbb{Z}, \mathbb{Q} et \mathbb{R}). • Savoir justifier les algorithmes usuels d'opérations posées. • Justifier mathématiquement les procédures de calcul mental enseignées à l'école élémentaire. • Connaître des classifications de problèmes arithmétiques et savoir résoudre des problèmes en utilisant différents outils (algèbre, arbres, schémas, programmation informatique, etc.). • Résoudre des problèmes de proportionnalité en utilisant différentes procédures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un enseignement permettant l'acquisition du principe ordinal et du principe cardinal à la maternelle, et la compréhension du système décimal à l'école élémentaire. • Structurer son enseignement pour permettre un apprentissage progressif des fractions et des décimaux tout au long de l'école élémentaire, et connaître les obstacles usuels rencontrés par les élèves. • Construire un enseignement progressif du calcul mental. • Structurer son enseignement pour faire acquérir aux élèves des automatismes de tout ordre (faits numériques, stratégies, procédures) leur permettant de se consacrer pleinement à des tâches cognitives de niveau supérieur comme la prise d'initiatives, la créativité ou le raisonnement. • Construire un enseignement de la résolution de problèmes permettant de donner du sens aux notions étudiées en les inscrivant dans des situations concrètes, qu'elles soient issues d'autres disciplines ou intra-mathématiques. • Concevoir des situations d'enseignement de calcul dans différents domaines des mathématiques accessibles à tous, en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves. • Repérer les stéréotypes de genre pouvant influencer sur l'activité mathématique des élèves et sur les pratiques enseignantes. Acquérir des gestes professionnels visant une égale réussite des filles et des garçons en mathématiques. Mobiliser une pédagogie égalitaire dans l'enseignement des mathématiques. • Mobiliser la connaissance des obstacles pour identifier des difficultés fréquentes d'élèves, et proposer des situations d'apprentissage pour les surmonter.

<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les stéréotypes de genre susceptibles d'influer sur la perception qu'ont les élèves de leurs compétences en mathématiques et sur leurs apprentissages, notamment pour la résolution de problèmes. • Connaître des obstacles qui expliquent les difficultés fréquentes des élèves, mises au jour, par exemple, à partir d'analyses de productions d'élèves et éclairées par des résultats issus de travaux de recherche (pour cette thématique comme pour les autres en mathématiques). 	
SUITES ET FONCTIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des règles de prolongement dans des suites numériques ou de motifs, répétitives ou évolutives. • S'approprier les procédures permettant d'engager, dès la maternelle, un premier travail sur les prolongements de suites ou de motifs. • Savoir étudier des suites générées selon diverses modalités. • Connaître la notion de fonction (image et antécédent). 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un enseignement permettant l'identification et la mise en forme mathématique de régularités à partir de suites de nombres ou de motifs, répétitives ou évolutives. • Construire un enseignement permettant aux élèves de savoir résoudre des problèmes de proportionnalité par différentes procédures, issues des propriétés des fonctions linéaires.
GRANDEURS ET MESURES	
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la notion de grandeur et d'unité de mesure. • Connaître les différentes unités de mesure des grandeurs usuelles. • Comparer des grandeurs (longueurs, masses, aires, volumes, angles) par différentes procédures. • Connaître l'histoire de la construction des principales unités de mesure des grandeurs usuelles. • Se familiariser avec les procédures de découverte des grandeurs à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un enseignement visant l'acquisition de connaissances et de savoir-faire sur les grandeurs (longueur, masse, aire, durée, angle volume, contenance, monnaie).
ESPACE ET GÉOMÉTRIE	
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir raisonner et démontrer en géométrie dans des contextes variés. • Figures géométriques usuelles, solides usuels : connaître leurs définitions et propriétés et savoir les reproduire. • Connaître les différentes transformations du plan. • Connaître les théorèmes de Pythagore et de Thalès et leurs applications. • Résoudre des problèmes de reproduction, construction et description de solides et de figures planes sous différentes contraintes. • Pratiquer la géométrie dans des contextes variés, en lien avec les programmes de l'école primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des séquences de géométrie adaptées aux âges des élèves, leur permettant de se construire des représentations mentales opérationnelles pour raisonner et résoudre des problèmes en géométrie. • Construire un enseignement permettant aux élèves de se repérer et d'effectuer des déplacements dans l'espace. • Concevoir des séquences d'apprentissage mobilisant différentes relations géométriques (alignement, appartenance, droites parallèles ou sécantes, perpendicularité, symétrie, équidistance...).
ORGANISATION ET GESTION DE DONNÉES, STATISTIQUES ET PROBABILITÉS	
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser, représenter et exploiter des données à l'aide d'un tableur dans le cadre de la résolution de problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur des données issues de l'ensemble des disciplines enseignées pour permettre de les traiter d'un point de vue statistique.

<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et savoir calculer dans des cas simples des indicateurs statistiques de position et savoir interpréter des indicateurs statistiques de dispersion. • Reconnaître des situations d'équiprobabilité et de probabilité conditionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les conceptions erronées fréquentes des élèves dans le champ des probabilités et produire des situations permettant de les surmonter.
PENSÉE INFORMATIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et définir les concepts clés de la pensée informatique (décomposition, abstraction, algorithmes, reconnaissance de motifs, généralisation). • Concevoir et décrire des algorithmes simples utilisant des séquences d'instructions, des boucles et des structures conditionnelles (par exemple avec un robot). • Programmer des algorithmes en utilisant les fonctionnalités de base d'un langage de programmation par blocs (comme Scratch) ou textuel (comme Python). 	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement où la pensée informatique permet de résoudre un problème en le décomposant en instructions élémentaires. • Construire une séquence d'initiation à l'algorithmique qui s'accompagne de la conception de programmes par blocs, dans le cadre de l'enseignement des mathématiques ou d'un projet dans une autre discipline.
<p>Axes de développement en formation continuée en mathématiques (fin T3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à une réflexion d'équipe sur l'enseignement de domaines particuliers des mathématiques (la construction du nombre à la maternelle, la résolution de problèmes de la petite section au CM2, le calcul mental du CP au CM2, les fractions du CE1 au CM2, etc.). • Rendre accessible à tous l'enseignement des mathématiques, en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, en s'appuyant sur un travail collectif, notamment la prise en compte de la dyscalculie et de la dyspraxie. • Prendre en compte les résultats aux évaluations nationales de mathématiques à l'échelle locale (classe, école / collège, circonscription, département), notamment ceux des filles et des garçons, pour questionner ses pratiques pédagogiques et repérer des champs sur lesquels les faire évoluer. • Faire découvrir aux élèves la diversité des situations mobilisant des applications mathématiques, afin de démontrer l'utilité des mathématiques, d'élargir leurs horizons, de nourrir leur curiosité, de lutter contre les stéréotypes de genre et les inégalités sociales. • Développer l'esprit critique en mathématiques (prouver, vérifier, justifier). • Relier différents champs mathématiques pour renforcer les acquis et favoriser la découverte de nouvelles notions. • Identifier, analyser et traiter les procédures et les erreurs des élèves (techniques, raisonnement, connaissances mathématiques mobilisées, résultats). • Identifier les opportunités d'intégration de la pensée informatique dans l'enseignement des mathématiques, des sciences, de la technologie et des autres disciplines. • Utiliser de façon raisonnée des innovations technologiques (dont l'IA) pour enrichir son enseignement de mathématiques. • Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer son enseignement de mathématiques. 	

1.2. S'approprier et enseigner le français

LECTURE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Connaître les fondamentaux de la didactique de la lecture : description et fonctionnement du système phonologique et du système graphémique.• Connaître les travaux préparatoires à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à mener à l'école maternelle (en particulier : conscience phonologique, principe alphabétique, dictée à l'adulte, essais d'écriture, geste d'écriture.).• Connaître les enjeux de la pratique de la lecture (de textes narratifs et documentaires) pour des élèves d'école primaire.• Comprendre l'articulation étroite entre lecture et écriture.• Prendre conscience des écarts entre oral et écrit et de leurs enjeux quant à l'enseignement de la lecture.• Comprendre que la lecture est une pratique culturelle et identifier ses différentes dimensions. | <ul style="list-style-type: none">• Construire et mettre en œuvre un enseignement préparant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle.• Construire et mettre en œuvre un enseignement portant sur des correspondances grapho-phonémiques données au niveau CP, en maîtrisant l'organisation et le rythme de la progression annuelle.• Développer des gestes professionnels permettant de renforcer les compétences en lecture -compréhension des élèves à l'école primaire, en s'appuyant sur tous les champs disciplinaires.• Construire les compétences de lecture à voix haute des élèves.• S'appuyer sur des outils numériques pour permettre aux élèves de renforcer leurs compétences en lecture.• Concevoir des situations d'enseignement de lecture pour les rendre accessibles à tous les élèves, en prenant en compte leurs besoins partagés et particuliers.• Veiller à la diversité des supports de lecture proposés (notamment entre textes narratifs et documentaires).• Concevoir des situations d'enseignement qui articulent finement lecture et écriture tout au long de l'école primaire. |
|---|---|

CULTURE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Connaître les caractéristiques des grands genres littéraires.• Se constituer une culture littéraire des œuvres étudiées à l'école primaire, notamment dans le domaine de la littérature patrimoniale et de jeunesse.• Mettre en relation des œuvres, leurs univers et leurs auteurs avec d'autres disciplines (artistiques, scientifiques, historiques, philosophiques, etc.).• Découvrir et exploiter un album dans une classe de maternelle et d'élémentaire. | <ul style="list-style-type: none">• Articuler la lecture des textes et des œuvres étudiés dans l'enseignement du français avec l'ensemble des enseignements des autres disciplines.• Accompagner la lecture d'œuvres intégrales et leur mise en réseau.• Susciter et développer le goût de la lecture en proposant aux élèves des œuvres adaptées à leurs compétences et à leurs centres d'intérêt.• Développer les compétences psychosociales des élèves en favorisant l'identification à des personnages et l'immersion dans des histoires.• Préparer et exploiter la fréquentation d'une bibliothèque, d'une médiathèque ou d'une bibliothèque centre documentaire (BCD).• Découvrir et explorer un album dans une classe de maternelle et d'élémentaire, en mobilisant des outils adaptés permettant de développer les compétences nécessaires à sa compréhension (marottes, boîte à mots, mur de mots ou phrases, enregistreur, etc.).• Faire de la lecture un objet à part entière, source de plaisir, mais aussi un vecteur d'apprentissages langagiers, disciplinaires et plus largement éducatifs. |
|--|---|

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le goût de lire des élèves en mobilisant des ressources adaptées (carnet de lecteur, fréquentation de BCD ou de médiathèques, etc.).
ÉCRITURE	
<ul style="list-style-type: none"> • Produire un écrit s'inscrivant dans différents genres, en respectant les normes de la langue écrite. • Structurer un écrit personnel en différentes parties et sous-parties. • Prendre conscience des écarts entre oral et écrit et de leurs enjeux quant à l'enseignement de l'écriture. • Connaître les différents types d'écrits pouvant être produits par des élèves de l'école primaire. • Connaître les travaux préparatoires à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à mener à l'école maternelle (en particulier : conscience phonologique, principe alphabétique, dictée à l'adulte, essais d'écriture, geste d'écriture). 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la nécessité d'enseigner explicitement l'écriture cursive de façon régulière et des enjeux de cet enseignement. • Construire et mettre en œuvre des séances et séquences visant l'initiation au geste d'écriture cursive dès l'école maternelle puis son entraînement régulier. • Construire et mettre en œuvre des séances et séquences visant l'écriture de textes courts ou longs et leur révision par les élèves, dès l'école maternelle par la dictée à l'adulte. • Développer le goût de l'écriture et du travail sur la langue. • Varier les modalités pédagogiques de travail d'écriture. • Connaître la diversité des types de textes et permettre aux élèves d'en produire en français mais également dans tous les champs disciplinaires, et ce de manière quotidienne en explicitant les procédures à acquérir. • Savoir organiser l'espace de la classe pour permettre la révision des textes écrits par les élèves selon des modalités pédagogiques diversifiées en élémentaire mais également en maternelle. • Concevoir des situations d'enseignement qui articulent finement lecture et écriture tout au long de l'école primaire.
ORAL	
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière efficace et exprimer sa pensée clairement et correctement à l'oral. • Maîtriser sa voix, son intonation et être en capacité de produire une oralisation de textes, dont des textes de théâtre. • Adapter les niveaux de langue aux interlocuteurs et aux situations. • Connaître des outils et des activités permettant de renforcer les trois compétences langagières orales des élèves (expression, compréhension et interaction orale) dans les trois cycles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des habiletés dans la mise en voix des textes pour mieux enseigner le français. • Favoriser la parole des élèves en classe et veiller à sa qualité. • Construire et mettre en œuvre des séances et/ou des séquences visant le développement de l'oral en maternelle et la construction des compétences orales des élèves en maternelle et en élémentaire. • S'appuyer sur ses compétences pour enseigner aux élèves la lecture à voix haute. • Adopter des stratégies et des modalités d'évaluation des compétences orales. • Appréhender la double facette de la langue orale à l'école : parler pour apprendre / apprendre à parler. • Adapter son enseignement de l'oral aux différents publics, en particulier selon l'âge et la langue maternelle.

LEXIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux procédés de formation du lexique français (en particulier dérivation, composition et emprunts). • Connaître les relations lexicales enseignées à l'école primaire : relation sémantique et relation morphologique. • Prendre conscience de l'enjeu fondamental du développement du lexique à l'école maternelle et de son articulation avec la syntaxe, puis tout au long des cycles 2 et 3. • Connaître les démarches d'enseignement du lexique (manipuler, catégoriser, mémoriser et réactiver) et les étapes qui aident à la mémorisation de nouveaux mots (encodage, stockage et récupération). 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseigner le lexique dans le cadre des séances de français et dans toutes les disciplines (et dans tous les domaines pour l'école maternelle) selon différentes modalités d'apprentissage. • Articuler l'enseignement du lexique avec les autres domaines de l'enseignement du français (oral, lecture, écriture, grammaire et orthographe). • Suivre les progrès des élèves dans l'acquisition du lexique en objectivant les acquis.
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE	
Fin de licence	Fin de master
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les savoirs grammaticaux et lexicaux : fonction des mots et groupes de mots, nature des mots et groupe de mots, phrase simple et phrase complexe, orthographe grammaticale, orthographe lexicale. • Connaître les enjeux de l'enseignement de la langue pour les élèves de l'école primaire (au service des compétences langagières, d'une initiation à l'analyse grammaticale, et de l'acquisition progressive de la norme orthographique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances théoriques acquises en licence dans le champ de la grammaire et de l'orthographe pour les enseigner. • Construire et mettre en œuvre des séances d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe dans une approche systémique de l'étude de la langue, en lien avec la lecture et l'écriture. • Articuler séances d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe avec les activités d'oral, d'écriture et de lecture. • Concevoir de façon collective une trace écrite en grammaire et orthographe, partagée d'un niveau d'enseignement à l'autre.
Axes de développement en formation continuée en français (fin T3)	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à une réflexion d'équipe sur l'enseignement d'un domaine particulier du français dans les trois cycles d'enseignement, pour construire un enseignement cohérent et progressif de la maternelle au cycle 3. • Contribuer par un regard critique, au sein d'une équipe pédagogique, au choix des outils et ressources pédagogiques, dont les manuels. • Transmettre le goût et le plaisir de lire et d'écrire, dans une pédagogie de projet qui fait sens pour les élèves. • Mettre en place un projet concernant la lecture à l'échelle du cycle ou de l'école : susciter l'envie, la motivation et le goût pour la lecture. • Accompagner les choix des lectures dans la perspective d'un parcours littéraire (dimension collective à l'échelle d'un cycle et d'une école). • Concevoir des situations d'enseignement du français accessibles à tous les élèves, en veillant à la clarté des consignes, à la structuration des supports, et à la diversité des modalités de restitution (écrite, orale, visuelle, numérique). • Intégrer l'usage raisonné d'outils numériques de compensation (synthèse vocale, dictée vocale, correcteurs orthographiques intelligents, cartographies mentales numériques) pour soutenir la lecture, l'écriture et la compréhension. • Prendre en compte les résultats aux évaluations nationales de français à l'échelle locale (école / collège, circonscription, département) pour questionner ses pratiques pédagogiques et repérer des champs sur lesquels les faire évoluer. 	

- Utiliser de façon raisonnée des innovations technologiques (dont l'IA) pour enrichir son enseignement de français.
- Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer son enseignement de français.

1.3. S'approprier et enseigner les sciences et la technologie

Fin de licence	Fin de master
<p>S'approprier la nature des savoirs et des pratiques en sciences et en technologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques variées et identifier leurs caractéristiques. • Comprendre les finalités et les caractéristiques des sciences et de la technologie, en prenant appui sur l'épistémologie et l'histoire des sciences et de la technologie. • Identifier des caractéristiques des pratiques et des savoirs scientifiques et techniques, pour être notamment capable de distinguer les savoirs des opinions ou des croyances. 	<p>Enseigner les sciences et la technologie à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretenir la curiosité naturelle des élèves face à des phénomènes scientifiques et des objets techniques, et susciter leur questionnement. • Mobiliser ses connaissances scientifiques et didactiques pour enseigner les différents champs des sciences et la technologie, en prenant en compte l'âge des élèves du cycle 1 au cycle 3. • Mettre en œuvre des démarches scientifiques, technologiques et de projet adaptées aux programmes des trois cycles, en mobilisant des approches variées (observation, mesure, catégorisation, expérimentation, modélisation, recherche documentaire, etc.). • Mobiliser les élèves dans des activités de problématisation, d'observation, de mesure, de catégorisation, d'expérimentation, de modélisation, de recherche documentaire, etc. • Prendre en compte les conceptions des élèves et les obstacles aux apprentissages. • Permettre aux élèves de distinguer ce qui relève du champ des sciences et de la technologie, du champ des opinions et des croyances au profit de la construction de l'esprit critique. • Construire une séquence d'enseignement sur la programmation de déplacements dans l'espace en mode débranché ou avec un robot. • Élaborer et mettre en œuvre un enseignement de sciences et de technologie qui développe les compétences mathématiques et langagières, tant dans un contexte oral qu'écrit. • Identifier les différentes fonctions des productions écrites en sciences et technologie. • Réaliser et inclure, dans des séquences d'apprentissage, des sorties scientifiques sur le terrain ou dans des musées et centres de culture scientifique, technologique et industrielle pour favoriser des apprentissages porteurs de sens et favoriser la connexion des élèves à la nature et au vivant.
<p>Maîtriser les savoirs à enseigner en sciences et en technologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vivant dans son environnement Organisation fonctionnelle du vivant aux différentes échelles ; physiologie humaine, animale et végétale ; santé ; biodiversité, classification et évolution ; structure, dynamique et fonctionnement des écosystèmes ; conséquences des activités humaines sur la biodiversité et l'environnement. • La Terre Activité interne et externe de la Terre ; risques ; temps long en sciences de la Terre ; apport des fossiles ; changement de la biodiversité au cours du temps ; météorologie et climat ; astronomie (système soleil-Terre-Lune ; alternance jour / nuit et saisons). • Matière, mouvement, signal et énergie États physiques, propriétés physico-chimiques, constitution et transformations de la matière aux échelles macroscopique et microscopique ; mouvements et interactions ; signal et information (lumière, son, électricité) ; énergie (flux, stock, conversions, conservation). • Objets et systèmes techniques Objets techniques en réponse aux besoins des individus et de la société, description du fonctionnement et de la constitution d'objets techniques, programmation d'objets techniques, démarche de conception et de réalisation d'un objet technique. 	

<p>Connaître quelques concepts de la didactique des sciences et de la technologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir comment l'enfant apprend les sciences et la technologie : conceptions et obstacles, rapport au savoir, importance de la manipulation et de l'observation du réel dans l'enseignement, modélisation, importance des pratiques langagières dans les apprentissages scientifiques et technologiques, conceptualisation. • Identifier les enjeux et les finalités de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des séances d'apprentissage abordant des questions socialement vives (transition écologique, réchauffement climatique, santé, etc.) et ce au regard de leurs enjeux. • Concevoir des situations d'enseignement en sciences et technologie accessibles à tous les élèves, en variant les supports (schémas explicatifs et supports audio, visuels ou numériques adaptés) et en s'appuyant sur l'observation guidée et la manipulation.
<p>Axes de développement en formation continuée en sciences et en technologie (fin T3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et actualiser ses connaissances scientifiques et didactiques pour enseigner les différents champs des sciences et la technologie. • Contribuer à une réflexion d'équipe sur l'enseignement d'un domaine particulier des sciences et de la technologie pour favoriser un parcours riche et cohérent pour chaque élève. • Adapter son enseignement aux réalités locales ou régionales et exploiter les ressources proches du lieu d'exercice. • Développer des partenariats avec des associations agréées complémentaires de l'école, des entreprises, des institutions de recherche, des musées, muséums, centres de culture scientifique, technique et industrielle, dans le champ des sciences et de la technologie. • Concevoir et mettre en œuvre collectivement des projets impliquant les sciences et la technologie au sein de son école. • Agir de façon collective au sein de l'école pour réduire la déconnexion des élèves à la nature et au vivant. • Savoir faire découvrir aux élèves du premier degré la diversité des métiers mobilisant les sciences et la technologie, pour élargir leurs horizons, lutter contre les stéréotypes de genre ainsi que les inégalités sociales, et nourrir leur curiosité. • Développer l'esprit critique afin d'outiller les élèves face à la complexité des informations qui peuvent les entourer dans le cadre de questions impliquant les sciences et la technologie. • Développer le questionnement et l'observation du monde physique, du monde vivant et des objets techniques pour nourrir l'intérêt des élèves pour les sciences et la technologie. • S'appuyer sur l'enseignement des sciences et de la technologie pour contribuer à l'acquisition des apprentissages fondamentaux (compétences langagières et compétences mathématiques). • Utiliser de façon raisonnée des innovations technologiques (dont l'IA) pour enrichir son enseignement de sciences et de technologie. • Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer son enseignement des sciences et de la technologie. 	

1.4. S'approprier et enseigner l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique

Fin de licence	Fin de master
<p>Histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les méthodes et les démarches en histoire (temps longs, sources). • Connaître les principaux repères de la préhistoire et des quatre périodes de l'histoire, notamment l'histoire de France – modes de vie et histoire politique. • Connaître et comprendre les apports de l'historiographie. • S'initier à la didactique de l'histoire à l'école élémentaire. 	<p>Enseigner le temps (cycles 1 et 2) et l'histoire (cycle 3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les savoirs en histoire et en épistémologie de l'histoire pour mieux les enseigner. • S'appuyer sur l'enseignement de l'histoire pour contribuer à l'acquisition des fondamentaux, en mobilisant des outils mathématiques (dates, durée, etc.) et en développant des pratiques langagières (à l'écrit et l'oral) : description, récit, argumentation. • Identifier les différentes fonctions des productions écrites en histoire. • Mettre en œuvre des situations d'apprentissage permettant aux élèves de se situer progressivement dans le temps dès l'école maternelle. • Étudier des sources historiques avec les élèves pour leur permettre d'acquérir une culture historique et leur faire comprendre comment se construit l'histoire à l'école élémentaire. • Concevoir des situations sollicitant le récit en histoire pour mettre en place des repères historiques communs et aider à distinguer histoire et fiction. • Articuler parole professorale et mise en activité des élèves au service des apprentissages de l'histoire. • Enseigner des sujets sensibles en histoire.
<p>Géographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les méthodes et les démarches en géographie (réponse aux questions Où ? Qui ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ?). • Connaître les principaux repères de la géographie, notamment la géographie de la France, ainsi que les enjeux territoriaux liés à la mondialisation. • Comprendre les principes et les apports d'une démarche articulant différentes échelles d'analyse. • S'initier à la didactique de la géographie à l'école élémentaire. 	<p>Enseigner l'espace (cycles 1 et 2) et la géographie (cycle 3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approfondir les savoirs en géographie et en épistémologie de la géographie pour mieux les enseigner. • S'appuyer sur l'enseignement de la géographie pour contribuer à l'acquisition des fondamentaux, en mobilisant des outils mathématiques (échelle, graphique, etc.) et en développant des pratiques langagières (à l'écrit et l'oral) : description, récit, argumentation. • Identifier les différentes fonctions des productions écrites en géographie. • Mettre en œuvre des situations d'apprentissage permettant aux élèves de se repérer progressivement dans l'espace dès l'école maternelle. • Construire des séquences d'enseignement permettant aux élèves de représenter l'espace dès l'école maternelle. • Apprendre aux élèves à analyser leur espace proche et à prendre appui sur ces connaissances pour découvrir d'autres espaces.

	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des situations d'apprentissage aidant les élèves à passer de l'espace vécu à l'espace perçu (la France, le monde) à l'école élémentaire. • Utiliser les outils du géographe avec les élèves (globe, carte, paysage, terrain) pour les aider à acquérir des repères géographiques à différentes échelles et commencer à entrer dans le raisonnement géographique. • Mobiliser la description et le récit en géographie pour faire entrer simplement les élèves, à partir de cas concrets, dans le raisonnement géographique. • Articuler parole professorale et mise en activité des élèves, au service des apprentissages de la géographie. • Concevoir des situations d'enseignement de l'histoire et de la géographie accessibles à tous les élèves, en diversifiant les supports (visuels, audio, manipulations, cartes simplifiées, récits imagés) et en adaptant la formulation des consignes. • Susciter le questionnement et entretenir la curiosité des élèves pour comprendre le monde qui les entoure et développer leur capacité à raisonner.
<p>Enseignement moral et civique (EMC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les valeurs et principes de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, égalité entre les femmes et les hommes, refus des discriminations, solidarité) et en comprendre les fondements. • Connaître l'histoire et la signification des symboles de la République. • Les relier à l'idée démocratique fondamentale de la dignité de la personne humaine. • Connaître les principaux champs de l'éducation à la citoyenneté (en particulier l'EMC et la contribution de l'EMC à l'éducation au développement durable (EDD) ainsi qu'à l'éducation aux médias et à l'information (EMI)) 	<p>Enseigner l'EMC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseigner l'EMC en s'appuyant sur les textes institutionnels fondamentaux. • S'appuyer sur l'enseignement de l'EMC pour contribuer à l'acquisition des fondamentaux, en développant des pratiques langagières à l'écrit et à l'oral. • Élaborer des séquences qui permettent de construire une première culture civique, et développer une culture de l'engagement. • Développer et mettre en œuvre les compétences psychosociales dans des situations de travail collectif, d'échange et de débat réglé. • Mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour permettre aux élèves d'exercer leur réflexion critique. • Construire des enseignements qui articulent le respect de la règle, la compréhension de la règle, et la prise d'initiative. • Viser la construction d'une citoyenneté combinant référence aux valeurs et principes de la République, connaissance de ses droits et obligations, respect d'autrui et expression d'opinions personnelles. • Contribuer par l'enseignement de l'EMC à l'éducation au développement durable (EDD) et à l'éducation aux médias et à l'information (EMI). • Développer la citoyenneté numérique.

Axes de développement en formation continuée en histoire-géographie et en EMC (fin T3)

- Enseigner l'histoire et la géographie de façon collective à partir de projets articulés à l'espace de l'école.
- Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer son enseignement en histoire – géographie et en EMC.
- Valoriser différents langages en histoire et en géographie (écrit, représentation graphique, représentation cartographique, etc.).
- Poser les premiers jalons de la citoyenneté, à partir du quotidien des élèves, en allant vers une abstraction croissante, pour faire connaître et comprendre les principes et les valeurs de la République et de la démocratie.
- Proposer et mettre en œuvre des actions qui développent le sens de la responsabilité et l'envie de s'engager dans la vie de la collectivité.
- Enrichir sa compréhension de l'enseignement moral et civique par la maîtrise des notions fondamentales de droit, de psychologie, de philosophie morale et politique.
- Contribuer à des actions collectives, articulant compréhension des obligations liées à la laïcité et protection de la liberté de conscience des élèves.
- Utiliser de façon raisonnée des innovations technologiques (dont l'IA) pour enrichir son enseignement de l'histoire-géographie et de l'EMC.

1.5. S'appropriier et enseigner l'EPS

Fin de licence	Fin de master
<p>Connaître et comprendre les objectifs de l'EPS et les enjeux de formation des 4 champs d'apprentissage structurant les programmes de la discipline pour les trois cycles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les caractéristiques motrices principales des élèves et leurs besoins fondamentaux en EPS aux cycles 1, 2 et 3, ainsi que leurs caractéristiques psychosociales (ce qui les motive, les engage et les mobilise).• Acquérir une culture corporelle, sportive et artistique par la pratique et la connaissance d'APSA et de jeux traditionnels en référence aux contenus des quatre champs d'apprentissage des programmes de l'EPS des trois cycles de l'école primaire.• Connaître les enjeux de formation des quatre champs d'apprentissage structurant les programmes de la discipline des trois cycles.• Connaître les dispositifs complémentaires de l'enseignement obligatoire de l'EPS et les différents temps et espaces consacrés aux activités physiques à l'école (le sport scolaire, l'union sportive de l'enseignement du premier degré, par exemple).	<p>Enseigner l'EPS en référence aux programmes des cycles 1, 2 et 3 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre la cohérence entre les champs d'apprentissage, les objectifs d'enseignement, et les disciplines.• Connaître les objectifs, les contenus et le cadre réglementaire de l'apprentissage de la natation (« savoir nager » en sécurité) et de l'apprentissage de la pratique du vélo ainsi que son lien avec l'attestation de première éducation à la route (APER).• S'appuyer sur l'enseignement de l'EPS pour contribuer à l'acquisition des apprentissages fondamentaux (résoudre des problèmes, s'exprimer à l'oral avec un lexique adapté, se situer dans le temps et l'espace, gérer ses émotions, travailler ensemble, etc.).• Appréhender les caractéristiques différentes des élèves au service d'une EPS accessible au plus grand nombre dans le contexte d'une École pour tous.• Renforcer sa culture corporelle, sportive et artistique par la pratique et la connaissance d'APSA et de jeux traditionnels en référence aux contenus des quatre champs d'apprentissage des programmes de l'EPS des trois cycles de l'école primaire.• Comprendre les spécificités et les complémentarités entre l'enseignement obligatoire de l'EPS et les différents temps et espaces consacrés aux activités physiques à l'école (le sport scolaire, l'union sportive de l'enseignement du premier degré, par exemple).

<p>Mettre en œuvre l'enseignement de l'EPS à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire une première analyse d'une situation d'apprentissage en EPS inscrite dans une séance et dans un contexte particulier d'enseignement (installation sportive, cours d'école, préau). • Identifier les règles principales de sécurité en EPS afin de garantir la sécurité physique et affective des élèves. Une vigilance accrue doit être portée aux activités physiques de pleine nature (APPN) et au « savoir-nager » en sécurité. 	<p>Mettre en œuvre l'enseignement de l'EPS à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et mettre en œuvre une séquence d'EPS dans un champ d'apprentissage pour cibler un objectif d'enseignement prioritaire dans un contexte pédagogique particulier (cycle, élèves et infrastructures sportives). • Prendre en compte son contexte particulier d'enseignement (projet d'école, installations disponibles, planning, etc.) pour établir une programmation en EPS. • Maîtriser les conditions d'enseignement qui garantissent la sécurité physique et affective des élèves. Une vigilance accrue doit être portée aux activités de pleine nature (APPN) et au savoir nager en sécurité. • Intervenir de manière adaptée pour réguler les apprentissages moteurs des élèves.
<p>Axes de développement en formation continuée en EPS (fin T3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir un parcours de formation sur un cycle (cycles 1, 2, 3) intégré au projet d'école qui articule de façon équilibrée et cohérente l'enseignement de l'EPS et les différents temps et espaces consacrés aux activités physiques à l'école (le sport scolaire, l'USEP, par exemple). • S'impliquer dans des projets en EPS dans un cadre professionnel collectif. • Contribuer à une réflexion d'équipe sur la progressivité de l'enseignement de l'EPS dans l'école. • Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer son enseignement en EPS. • Favoriser l'entraide et la coopération entre élèves pour développer l'inclusion, le respect mutuel et l'engagement collectif dans les activités physiques, sportives et artistiques. • Intégrer la place du corps dans les différents domaines d'enseignement et dans l'organisation de la journée de l'élève. • Rendre effective la contribution de l'EPS à l'égalité entre les filles et les garçons, à l'amélioration de la santé (physique et mentale) et du climat scolaire (prévention du décrochage, bien-être, inclusion, etc.). • Concevoir des scénarios pédagogiques enrichis par le numérique pour favoriser les acquisitions motrices, l'éducation aux médias, et la transversalité des apprentissages. 	

1.6. S'approprier et enseigner une langue vivante étrangère ou régionale

Fin de licence	Fin de master
<p>Maîtrise de la langue vivante étrangère ou régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la langue apprise au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), dans toutes les compétences. Compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, production orale, production écrite, interaction orale, interaction écrite, médiation. • Mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, connaissance de l'actualité, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures. • Maîtriser des connaissances phonologiques et prosodiques de la langue apprise, en les mettant en perspective avec le français, et connaître les outils ainsi que les pratiques pédagogiques permettant de les développer chez les élèves (albums de jeunesse, théâtre, chant, poésie, etc.). 	<p>Maîtrise de la langue vivante étrangère ou régionale en situation d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser ses connaissances et compétences consolidées dans la langue vivante étrangère ou régionale pour choisir des contenus et supports appropriés aux objectifs d'apprentissage des programmes, et adaptés au niveau d'enseignement et au profil linguistique des élèves. • Savoir mobiliser ses connaissances et compétences consolidées dans la langue vivante étrangère ou régionale pour susciter, corriger et enrichir les productions orales et écrites des élèves. • Savoir compléter ou renforcer sa maîtrise de la langue apprise pour assurer la progression des acquis des élèves et s'adapter à la diversité des niveaux de maîtrise dans la classe. • Mobiliser ses compétences dans la langue vivante étrangère ou régionale pour aborder des thématiques culturelles et des champs disciplinaires variés (activités physiques et sportives, jeux, pratique du chant, de la danse, du théâtre, géographie, résolution de problèmes, etc.). • Connaître et mobiliser les ressources institutionnelles existantes en langue vivante étrangère ou régionale. • Maîtriser des connaissances phonologiques et prosodiques consolidées de la langue apprise, en les mettant en perspective avec le français, et connaître les outils ainsi que les pratiques pédagogiques permettant de les développer chez les élèves (albums de jeunesse, théâtre, chant, poésie, etc.).
<p>Plurilinguisme et interculturalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux interculturels d'un document, d'un projet ou d'une situation. • Mobiliser les connaissances culturelles et les compétences de médiation nécessaires pour interagir dans un contexte pluriculturel et plurilingue. • Mobiliser les apports de la philosophie sur l'identité et l'altérité. • Identifier les enjeux du plurilinguisme et les possibilités qu'il offre dans l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales. 	<p>Plurilinguisme et interculturalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux interculturels d'un document, d'une thématique, d'un projet (partenariat, sortie culturelle) ou d'une situation (rencontre avec un assistant, par exemple) et les intégrer dans des objectifs d'apprentissage. • Mobiliser les connaissances culturelles et les compétences de médiation nécessaires pour agir en médiateur dans une situation d'enseignement ; intégrer ces connaissances et compétences dans les situations et objectifs d'apprentissage des élèves. • Valoriser les compétences plurilingues des élèves et construire des ponts entre les langues parlées à la maison et la langue enseignée, dans une perspective inclusive et interculturelle.

Développement de l'enfant et didactique des langues :

- Identifier les étapes du développement global de l'enfant de 3 à 12 ans en lien avec l'apprentissage des langues vivantes à l'école.
- S'initier à la didactique des langues vivantes.

La didactique des langues vivantes étrangères ou régionales à l'école :

- Organiser l'apprentissage des langues autour d'activités concrètes et de projets permettant aux élèves d'utiliser la langue en situation (perspective actionnelle).
- Connaître les spécificités didactiques de l'enseignement des langues vivantes étrangères ou régionales pour un public d'enfants de 3 à 12 ans.
- Construire ou exploiter une séquence d'enseignement et d'apprentissage, en progressant de l'oral vers l'écrit et en veillant, le cas échéant, à une possible articulation avec une autre matière enseignée à l'école élémentaire.
- Rendre accessible à tous l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales, en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, en particulier leurs profils linguistiques.
- Connaître et savoir mobiliser, de façon éthique et responsable, les outils numériques ou de l'intelligence artificielle utiles pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales.
- Définir des critères d'évaluation pour la construction progressive et motivante des différentes compétences de langue vivante étrangère ou régionale.
- S'appuyer sur une démarche plurilingue et interculturelle : valoriser les langues parlées par les élèves dans une démarche plurilingue et interculturelle, afin de les aider notamment à comprendre les différences et les similitudes avec le français.
- Comprendre et faire comprendre les liens entre langue, culture et visions du monde.
- Concevoir ou exploiter des situations d'enseignement des langues vivantes accessibles à tous les élèves, en variant les modalités de présentation (gestes, images, répétitions, supports audio / visuels) et en adaptant les tâches selon les besoins identifiés.

Axes de développement en formation continuée en langue vivante étrangère ou régionale (fin T3)

- Contribuer à une réflexion d'équipe sur la progressivité de l'enseignement des langues vivantes étrangères ou régionales dans l'école.
- Contribuer au développement des savoirs fondamentaux et des compétences transversales (citoyenneté, coopération, etc.) par l'enseignement de langues vivantes étrangères ou régionales.
- Valoriser les compétences linguistiques des élèves dans d'autres langues que le français.
- Utiliser de façon raisonnée les outils numériques (dont l'IA) disponibles dans l'école pour l'enseignement des langues vivantes étrangères ou régionales, afin de soutenir la compréhension, l'expression et la mémorisation (synthèse vocale, dictionnaires visuels, applications de reconnaissance vocale ou de traduction, enregistrements personnalisés).
- Connaître, planifier et gérer les possibilités de partenariat et de mobilité des apprenants, y compris au moyen d'outils de communication numériques, pour soutenir l'apprentissage des langues (eTwinning, TeleTandem, etc.) et l'ouverture internationale.

- Prendre connaissance des spécificités de la didactique de l'enseignement d'un champ disciplinaire en langue vivante étrangère ou régionale dans le cadre des parcours linguistiques renforcés (Emile, cursus bilingues à parité horaire, dispositifs en immersion, sections internationales, etc.) et prendre appui sur la polyvalence de l'enseignement à l'école pour développer des séances associant la langue vivante à d'autres apprentissages.
- Découvrir les innovations dans le domaine de l'éducation aux langues, mettre à jour et améliorer ses compétences en fonction des évolutions dans les domaines pertinents.
- Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer son enseignement de langue vivante étrangère ou régionale.

1.7. S'approprier et enseigner les arts

Fin de licence	Fin de master
<p>Construire des repères culturels et acquérir une culture générale artistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des savoirs disciplinaires de différentes natures (académiques, méthodologiques, techniques) et s'initier à la diversité des formes d'expression artistique (peinture, sculpture, photographie, cinéma, architecture, arts du numérique, musique, spectacle vivant, etc.). • Connaître un ensemble d'œuvres repères dans une diversité d'esthétiques fournissant les bases d'une culture générale artistique. • Mobiliser aisément des réflexes d'analyse permettant de caractériser les œuvres observées ou entendues avec le lexique approprié. 	<p>Mettre en œuvre des enseignements artistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les différentes étapes de la démarche des enseignements artistiques, en lien avec l'approche sensible et la rencontre avec les œuvres : exploration, mise en commun, différents temps de verbalisation et d'évaluation. • Mettre en œuvre une démarche de projet pour enseigner les arts. • Associer pratique et réflexion dans la démarche des enseignements artistiques, en comprendre les enjeux. • Construire et mettre en œuvre des séquences d'enseignement qui permettent aux élèves : <ul style="list-style-type: none"> - en arts plastiques : de s'exprimer, d'analyser leur pratique et celle de leurs pairs, d'établir une relation avec celle des artistes, de s'ouvrir à l'altérité, de se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, d'être sensible aux questions de l'art. - en éducation musicale : de chanter et interpréter, écouter, comparer et commenter, explorer, imaginer et créer, échanger, partager et argumenter. - en histoire des arts : d'associer discours et approche sensible sur des œuvres d'arts de formes et d'expressions variées, de situer et comprendre une œuvre dans son contexte d'émergence et de création, de faire preuve de jugement critique, de se distancier des stéréotypes. • Concevoir des situations d'enseignement artistique accessibles à tous les élèves, en diversifiant les modalités d'entrée dans l'activité (pratique, écoute, verbalisation, observation, manipulation), en tenant compte des différents profils d'apprentissage. • S'appuyer sur l'enseignement des arts pour contribuer à l'acquisition des apprentissages fondamentaux.
<p>Pratiquer et s'approprier des langages artistiques au service d'une intention et de l'expression de la sensibilité dans une démarche de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques vocales nécessaires à l'interprétation d'un chant simple comme à la tenue de sa partie dans un cadre collectif. • Identifier et comprendre la complémentarité de la perception et de la production en éducation musicale. • Expérimenter des situations vocales diversifiées : chant a cappella, accompagné, polyphonique, jeux vocaux, etc. • S'approprier les concepts fondamentaux des arts plastiques : espace, temps, matière, forme, corps, couleur, outils, supports, lumière. • Disposer de repères pour analyser la façon dont les œuvres visuelles représentent le réel et organisent un récit. • Être sensible aux questions que pose l'art, particulièrement dans les domaines de la représentation et de la narration visuelle. • Être capable de verbaliser ses émotions. 	

<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à fréquenter les lieux de l'art et de la culture (musées, galeries, patrimoine architectural, cinéma, spectacle vivant, théâtres, salles de spectacles et de concerts...) pour développer l'expérience de la rencontre avec des œuvres. • S'initier à la didactique des enseignements artistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les trois piliers du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et savoir en quoi ils permettent aux élèves de comprendre leur environnement quotidien.
---	---

<p>Axes de développement en formation continuée en arts (fin T3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à une réflexion d'équipe sur l'enseignement d'un domaine particulier des enseignements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts). • Construire collectivement des projets partenariaux en éducation artistique et culturelle jusqu'à la restitution publique des projets (EAC). • Maîtriser la démarche de projet en arts plastiques et en éducation musicale. • S'engager dans la continuité de la formation des élèves à travers le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). • Articuler éducation à l'art et éducation par l'art, conformément à la Charte de l'éducation artistique et culturelle. • Découvrir, connaître et reconnaître un corpus d'œuvres significatives en arts plastiques et en musique, les analyser, les contextualiser, les situer dans l'espace et le temps, pour enrichir sa pratique professionnelle. • Donner du sens à la découverte des œuvres en l'inscrivant dans le quotidien des élèves. • Rendre accessible à tous l'enseignement des arts, en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, en s'appuyant sur un travail collectif. • Utiliser de façon raisonnée des innovations technologiques (dont l'IA et la réalité augmentée ou virtuelle) pour enrichir les enseignements artistiques. • Mobiliser les apports de la recherche pour améliorer ses enseignements artistiques et mieux évaluer les projets d'EAC dans leur trajectoire progressive. 	
---	--

2. BLOC 2 – CONNAÎTRE LES ÉLÈVES ET LE CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT POUR ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. Pour nombre d'entre-elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines (cf. bloc 1), dans une perspective de polyvalence.

2.1. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves	
Fin de licence	Fin de master
<p>S'approprier les principaux concepts de psychologie du développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les principaux repères sur le développement de l'enfant • Connaître les rythmes d'apprentissage des élèves (dimensions cognitive, langagière, sociale, affective et motrice). 	<p>Mobiliser ses connaissances sur le développement de l'enfant dans sa pratique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte toutes les dimensions cognitive, langagière, sociale, affective et motrice dans son enseignement, de façon adaptée à l'âge des enfants du cycle 1 au cycle 3.

<p>Connaître les principaux concepts de sociologie de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Facteurs à l'origine de la diversité des élèves (familiaux, sociaux, environnementaux, culturels et linguistiques). • Construction des inégalités. • Modes de socialisation. 	<p>Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir chaque élève • Lutter contre tous les types de stéréotypes. • Proposer des activités encourageant une ambition forte pour tous les élèves, indépendamment de leurs origines socio-culturelles et de leur genre. • Lever les implicites liés aux situations d'apprentissage en s'assurant que les consignes, les objectifs et les critères de réussite sont compris par tous les élèves.
<p>S'approprier les principes de l'École pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les concepts et l'organisation propres à l'école inclusive. • Connaître le cadre international de l'école inclusive (comparaison, principe d'éducabilité, etc.). • Mobiliser les apports de la philosophie sur l'altérité et la vulnérabilité. 	<p>Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'École pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer dès la préparation des cours des modalités diversifiées pour faciliter l'accès aux apprentissages de tous les élèves (conception universelle des apprentissages). • Comprendre et mobiliser les principes de l'École pour tous (accessibilité / compensation). • Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et en connaître les principales modalités. • Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers : repérer les mécanismes d'apprentissage en jeu, identifier les difficultés spécifiques et concevoir des réponses pédagogiques adaptées. • Connaître les dispositifs institutionnels de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap. • Travailler en équipe pluriprofessionnelle (enseignant référent, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), coordonnateurs d'unité localisée pour l'inclusion scolaire ou d'ULIS, personnels de santé et de service social, psychologue de l'éducation nationale) et contribuer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés.
<p>2.2. Mettre en œuvre son enseignement</p>	
<p>Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les apports de la psychologie et des sciences de l'éducation sur les processus d'apprentissage. • Connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages, en s'appuyant sur les travaux de recherche (mécanismes de l'attention, de la compréhension et de la mémorisation). 	<p>Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, emploi du temps, programmation, progression, évaluations) dans une logique de polyvalence. • Organiser l'espace pour favoriser les apprentissages.

<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'impact des émotions dans les processus d'apprentissage et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement. • Identifier quelques stratégies pédagogiques qui permettent de répondre aux difficultés des élèves et aux obstacles d'apprentissage. • Connaître différents types de démarches pédagogiques et savoir choisir celles qui sont les plus appropriées à un objectif d'apprentissage donné. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser diverses stratégies d'enseignement adaptées aux situations et aux objectifs d'apprentissage favorisant l'engagement et la réussite de tous les élèves ainsi que leur autonomie, parmi lesquelles l'articulation entre manipulation et abstraction, l'enseignement explicite, la démarche de recherche, la démarche par projet, etc. • Rendre explicites les objectifs d'une séance, les attendus des activités proposées et les apprentissages réalisés lors d'une séance ou d'une séquence. • Mobiliser la métacognition au service des apprentissages et apprendre aux élèves à utiliser des stratégies : planifier, organiser, mémoriser, comprendre, s'auto-évaluer. • Mettre en œuvre des stratégies d'enseignement permettant la stabilisation des connaissances et des procédures. • Mettre en œuvre des modalités d'apprentissage adaptées à l'école maternelle : en suscitant des interactions langagières élaborées, à travers le jeu, la motricité, la résolution de problèmes concrets, la manipulation, l'entraînement et la mémorisation. • Identifier les spécificités d'une classe multiniveaux et mobiliser des modalités pédagogiques pour faire progresser tous les élèves. • Mobiliser les ressources institutionnelles existantes pour concevoir son enseignement.
<p>Connaître les enjeux de l'évaluation des acquis des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les différentes fonctions de l'évaluation scolaire. • Comprendre les effets positifs et négatifs de l'évaluation sur les apprentissages. 	<p>Concevoir et utiliser des évaluations pour la réussite de tous les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et utiliser des évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves. • Interpréter les résultats des évaluations internes (de sa classe) et externes (nationales) pour adapter son enseignement et les apprentissages des élèves. • Prendre en compte les impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement et la confiance en soi des élèves. • Prendre en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment de genre, dans les pratiques d'évaluation.

<p>Observer activement des situations d'enseignement et d'apprentissage afin de les analyser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer une séance de manière ciblée à l'appui d'outils pour recueillir des informations. • Décrire et questionner des pratiques d'enseignement à partir des informations recueillies en classe. • Mettre en œuvre une activité ou une séance puis en effectuer un retour réflexif accompagné par le tuteur. 	<p>Analyser sa pratique dans une démarche de régulation et de développement professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue. • Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement.
<p>2.3. Contribuer aux éducations transversales</p>	
<p>Prendre conscience du rôle éducatif du professeur des écoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les parcours éducatifs et leurs finalités : éducation artistique et culturelle (EAC), éducation à la citoyenneté, éducation au développement durable (EDD), éducation à la défense, éducation à la sécurité, éducation aux médias et à l'information (EMI), éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR), etc. • Comprendre que les enseignements contribuent à ces différents parcours éducatifs ; comprendre que ces parcours participent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. 	<p>Concevoir et piloter la mise en œuvre des éducations transversales et des parcours éducatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les besoins identifiés afin de mettre en œuvre les parcours éducatifs. • Inscrire son action dans des partenariats avec des acteurs du territoire. <p>Intégrer les éducations transversales dans le quotidien de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articuler les enseignements et les éducations transversales ainsi que les parcours éducatifs : parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et parcours éducatif de santé (PES). • Enseigner le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) du cycle 1 au cycle 3, en l'articulant avec les différents enseignements et les éducations transversales.
<p>2.4. Accompagner le parcours de l'élève de l'école maternelle jusqu'au collège</p>	
<p>Comprendre pourquoi les liaisons entre les niveaux et les cycles sont importantes pour la réussite des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le rôle des conseils de maîtres, de cycle et école-collège dans l'organisation de la continuité des apprentissages et la gestion des transitions scolaires. • Comprendre les objectifs et le fonctionnement de ces instances : identification des besoins, proposition d'actions pédagogiques au bénéfice de la réussite des élèves. 	<p>S'impliquer dans la mise en œuvre des liaisons entre niveaux et entre cycles pour sécuriser les parcours des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre et évaluer les actions pédagogiques décidées collectivement, en utilisant les outils de suivi et d'évaluation. • Accompagner les transitions qui jalonnent le parcours des élèves : première scolarisation en maternelle, liaison GS-CP et liaison CM2-6^e.
<p>Connaître le cadre réglementaire et institutionnel concernant les relations avec les familles :</p>	<p>Communiquer aux élèves et à leur famille, de façon claire et adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la participation des familles à travers les différentes instances.

<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les droits des familles dans le cadre scolaire, au service de la réussite des élèves. • Connaître les obligations qui incombent aux professeurs des écoles concernant les relations avec les familles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer des informations relatives à la progression des apprentissages et à l'acquisition des connaissances et des compétences, avec clarté, lisibilité et explicitation. • Communiquer sur les projets pédagogiques et l'organisation de l'école. • Favoriser une coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel.
<p>Connaître les facteurs de décrochage scolaire, identifier les premiers signes et les moyens de les prévenir.</p>	<p>Déceler les signes de décrochage scolaire afin de prévenir les situations qui font obstacle aux apprentissages.</p>
<p>2.5. Contribuer à la qualité du climat scolaire</p>	
<p>Connaître les grands principes conduisant à l'installation d'un cadre favorable aux apprentissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir le concept de climat scolaire et le lien avec la gestion de classe. • Identifier le rôle des compétences psychosociales dans la qualité du climat scolaire. • Identifier la spécificité des organisations temporelles et spatiales adaptées aux enfants d'école maternelle et leurs continuités à l'école élémentaire. 	<p>Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir reconnaître et gérer les émotions des élèves, les sources de tension. • Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein. • Savoir mobiliser ses connaissances sur les et les fonctions cognitives des élèves pour favoriser leur implication dans les apprentissages en classe.
<p>Connaître les différentes formes de violence à l'école et leurs conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les situations de harcèlement et leurs conséquences. • Identifier les différentes formes de discriminations et leurs conséquences. • Connaître le programme de lutte contre le harcèlement Phare. 	<p>Assurer le bien-être et la sécurité des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouer un lien pédagogique de confiance avec les élèves. • Mobiliser des modalités d'organisation de la classe et d'activités renforçant l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le respect mutuel des élèves. • Mettre en œuvre une pratique d'évaluation favorisant un climat serein d'apprentissage et préservant l'estime de soi. • Inscrire son action dans le cadre d'une école promotrice de santé. • Gérer les conflits en mobilisant les compétences nécessaires (autorité, empathie, communication, etc.). • Prévenir et traiter les situations de violence, de harcèlement et de sexisme.
<p>Axes de développement en formation continuée pour le bloc 2 « Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle » (fin T3)</p> <p>Connaître et prendre en compte la diversité des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'inscrire dans une dynamique pour porter des projets pédagogiques à l'échelle de l'école et du réseau permettant la prise en compte de la diversité des élèves et la réduction des inégalités. • Rendre son enseignement accessible à tous en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, en prenant appui sur la réflexion collective de l'équipe éducative. 	

Mettre en œuvre son enseignement

- Expérimenter, adapter, évaluer et réguler les démarches d'enseignement, au sein d'un collectif de travail, en mobilisant les apports de la recherche et l'analyse de pratiques.
- Mener une réflexion collective sur les évaluations au service des apprentissages des élèves et du fonctionnement de l'école.

Accompagner le parcours des élèves

- S'inscrire dans un collectif pour coconstruire, expérimenter, observer et améliorer des séquences d'enseignement.
- S'impliquer dans un collectif professionnel pour porter des liaisons de qualité et collaborer avec les partenaires de l'école.
- S'impliquer pour mettre en œuvre des projets éducatifs progressifs et collectifs au sein d'une école et valoriser les projets (notamment par la démarche de labellisation).
- Collaborer avec les partenaires de l'école dans le cadre des éducations transversales.
- Agir de façon individuelle et collective pour prévenir les situations de décrochage scolaire.

Contribuer à la qualité du climat scolaire

- Promouvoir un climat scolaire inclusif en veillant à ce que chaque élève, quelle que soit sa singularité, se sente reconnu, en sécurité et légitime dans la classe.
- Contribuer à une réflexion collective visant à ouvrir l'école aux familles.
- Contribuer au projet de climat scolaire à l'échelle de l'école en s'inscrivant dans une dynamique collective et pluricatégorielle.
- S'inscrire dans le collectif d'équipe d'école pour assurer la cohérence de la vie scolaire, prévenir et accompagner les élèves concernés par toute situation de harcèlement ou de violence à l'école.

3. Bloc 3 - Devenir acteur du service public d'éducation

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles. Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de polyvalence et de prise en charge globale de l'élève.

3.1. Inscrire son action dans les valeurs et principes de la république	
Fin de licence	Fin de master
<p>S'approprier les principes et les valeurs de la République et leur lien avec l'École :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République et de l'École et leur caractère universel. • Comprendre en quoi et pourquoi la France est une République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». • Avoir des connaissances sur les inégalités et en particulier celles entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'école et dans la société. 	<p>Transmettre et faire vivre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à promouvoir l'engagement des élèves et leur participation à la vie de l'école pour faire vivre les principes et valeurs de la République et le respect d'autrui. • Concevoir et mettre en œuvre son enseignement dans le cadre d'une pédagogie égalitaire. • Faire vivre la valeur de liberté en favorisant une École émancipatrice et la construction d'un esprit critique. • Faire vivre la fraternité au sein de l'école, en favorisant le vivre ensemble.
<p>Connaître et comprendre le principe de laïcité et s'approprier la Charte de la laïcité à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les dimensions juridiques, historiques, philosophiques de la laïcité et les contextes de son application. • Comprendre les enjeux de l'enseignement laïc des faits religieux à l'école. 	<p>Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'école pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les personnes ressources et les dispositifs d'accompagnement à l'enseignement de la laïcité. • Concevoir et mettre en œuvre individuellement et collectivement des actions pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à savoir argumenter et à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances. • Mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité afin de saisir les situations d'enseignement ou de vie scolaire comme des opportunités pour expliquer aux élèves le sens, la valeur et les règles du principe de laïcité. • Être en capacité de repérer les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République et apprendre à y réagir.
<p>S'approprier la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques et la Charte de l'égalité filles-garçons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des principes de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numérique, de la Charte de l'éducation artistique et culturelle ainsi que de la Charte de l'égalité filles-garçons pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement.

3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation	
<p>Connaître et comprendre le cadre juridique et statutaire du métier de professeur ainsi que la déontologie en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits et devoirs des fonctionnaires. • Connaître et comprendre la déontologie professionnelle des agents du service public. 	<p>Tenir compte du cadre juridique et statutaire, ainsi que de la déontologie en vigueur dans l'exercice de ses missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les droits et obligations du fonctionnaire, en tant qu'agent du service public de l'éducation. • Exercer sa liberté pédagogique telle que définie dans le code de l'éducation. • Appréhender la hiérarchie des normes et les différentes sources de droit pour référer son action au code de l'éducation et au code général de la fonction publique. • Adapter sa posture professionnelle et prendre des décisions éclairées en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.
<p>Connaître les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable.</p>	<p>Tenir compte des enjeux de la transition écologique dans l'exercice de ses missions.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'impact écologique de son action individuelle et collective dans l'exercice du métier d'enseignant. • Identifier des leviers d'action possibles pour des solutions soutenables à l'échelle de la classe et de l'école.
3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action	
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le système éducatif français (approches historique, sociologique, philosophique et juridique) et le situer par rapport aux systèmes éducatifs européens. • Connaître les différentes évaluations nationales et internationales et comprendre leurs enjeux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le fonctionnement de l'école, dont la fonction de directeur d'école. • Comprendre le lien institutionnel entre l'école, la circonscription, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et le rectorat. • Se situer dans son environnement professionnel. • Situer l'école (ou l'établissement) dans son contexte local (collectivités, services déconcentrés, etc.) • Connaître les évaluations menées à différentes échelles (nationales et internationales) pour relier les résultats aux politiques éducatives. • Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances (éducation prioritaire, prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville).

3.4. Construire des relations de qualité avec les familles	
<p>Connaître des éléments clefs pour mieux appréhender le rôle éducatif des familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différentes dimensions de la parentalité (matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale). • Comprendre la notion de coéducation et intégrer pleinement la place des familles en tant que membres de la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer, entretenir et pérenniser une relation de confiance avec les familles. • Aider les familles à se familiariser avec l'école. • Permettre et encourager la participation des familles à la vie de l'école.
3.5. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale	
<p>Comprendre la place du professeur des écoles dans le cadre des enjeux éducatifs portés de façon partenariale à l'échelle territoriale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des actions dans une dynamique d'équipe pour répondre aux enjeux éducatifs en identifiant les personnes ressources et les partenaires à mobiliser. • Situer son action dans le cadre de dispositifs partenariaux existant sur son territoire : projet éducatif territorial (PEDT), cité éducative, territoire éducatif rural (TER), plan local d'éducation artistique et culturelle (PLEAC), etc. • Connaître le rôle des associations éducatives agréées et complémentaires de l'enseignement.
3.6. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	
<p>Connaître le cadre de la protection de l'enfance et les responsabilités de l'école dans ce domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer la responsabilité du professeur des écoles dans la protection de l'enfance et identifier les missions des partenaires de l'école qui ont en charge la protection de l'enfance. • Connaître les droits des enfants et les textes qui les définissent. 	<p>Agir en faveur de la protection de l'enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et participer à sa résolution en faisant appel aux personnels en charge de cette problématique. • Identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. • Connaître l'obligation de signalement et les procédures de saisines des autorités compétentes.
<p>Axes de développement en formation continuée pour le bloc 3 « Devenir acteur du service public de l'éducation nationale » (fin T3)</p>	
<p>Inscrire son action dans les principes et les valeurs de la République</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer activement à la culture de l'école fondée sur les valeurs de la République, en mobilisant l'ensemble des temps et espaces éducatifs pour les transmettre collectivement. • Contribuer, dans une démarche collective, à l'élaboration du parcours citoyen des élèves. • Faire vivre collectivement le principe de laïcité, notamment en réagissant de manière concertée et adaptée à toute contestation des savoirs et à toute atteinte à ce principe. 	

- Participer à une culture numérique partagée au sein de l'école, en s'engageant dans des pratiques responsables et en contribuant au parcours de formation des élèves dans une logique collective.

Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation

- Faire preuve d'exemplarité dans le respect des règles déontologiques et contribuer, par l'échange de pratiques et la collaboration, à une culture commune et éthique.

Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

- Participer activement aux dynamiques collectives d'école pour intégrer les enjeux écologiques à l'action pédagogique, dans le cadre du parcours de formation des élèves.
- Contribuer à la dynamique institutionnelle et collective en participant aux instances, projets et évaluations de l'école, et en y assumant des responsabilités.

Construire des relations de qualité avec les familles

- S'engager dans des actions de coéducation.
- Encourager la participation des familles à la vie de l'école et au suivi de la scolarité de leur enfant.

Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance

- S'engager dans des actions de prévention et de lutte contre les violences, notamment sexistes et sexuelles.

4. Bloc 4 – S’inscrire dans une perspective de développement professionnel continu

Ce bloc vise à engager une dynamique de développement professionnel continu, fondé notamment sur l’analyse réflexive et les résultats de la recherche. La réalisation d’un mémoire de master permet d’enclencher cette dynamique en conduisant une étude scientifique d’un objet professionnel en lien avec l’exercice du métier de professeur. Ce bloc vise également le développement des compétences collaboratives indispensables à tout enseignant pour s’engager activement dans un collectif professionnel. Enfin, un usage raisonné des outils numériques contribue à la professionnalisation de l’enseignant. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres.

4.1. S’inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles	
Fin de licence	Fin de master
Découvrir les spécificités et les enjeux de l’enseignement à l’école primaire en mobilisant les apports de la recherche. <ul style="list-style-type: none">• Se construire des repères dans les différents champs de recherche relatifs à l’exercice du métier.• Identifier les caractéristiques propres à chacun des champs scientifiques et leur complémentarité pour appréhender les différentes problématiques de l’école.	S’engager dans une démarche de recherche pour réaliser un mémoire de master en lien avec l’exercice du métier <ul style="list-style-type: none">• Exploiter et transposer des résultats scientifiques pour construire ou faire évoluer sa pratique professionnelle.• S’acculturer aux méthodologies de la recherche.• Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.• Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.
4.2. S’inscrire dans un collectif professionnel	
<ul style="list-style-type: none">• Construire des compétences professionnelles nécessaires au travail en équipe : compétences psychosociales, organisationnelles, méthodologiques, conduite de projets, etc.	<ul style="list-style-type: none">• Participer à la conception collective de séquences, de ressources et d’outils.• Tester, évaluer et réguler collectivement des démarches et des outils.

4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

Construire et développer les compétences numériques de l'étudiant :

- Connaître le cadre de référence des compétences numériques (CRCN).
- Maîtriser le numérique pour apprendre, collaborer, communiquer et sécuriser ses usages.
- Maîtriser les bases de la bureautique.
- Connaître le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité inhérents à l'utilisation des technologies numériques.
- Explorer les potentialités de l'IA dans la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement / d'apprentissage.
- Prendre conscience du rôle du numérique dans les apprentissages, dont le développement de la pensée informatique.
- Connaître les risques générés par le numérique sur la santé et le bien-être des élèves.

Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement / d'apprentissage :

- S'approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-Édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.

Utiliser le numérique à des fins de formation et de collaboration entre professionnels.

Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage du numérique et de l'IA dans un cadre scolaire.

Axes de développement en formation continuée pour le bloc 4 « S'inscrire dans une perspective de développement professionnel continu » (fin T3)

S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles

- S'appuyer sur une veille institutionnelle, professionnelle et scientifique pour entrer dans une dynamique d'autoformation.

S'inscrire dans un collectif professionnel

- Collaborer avec un collectif de travail visant le développement professionnel continu de chacun (actions de formation en situation professionnelle, recherches collaboratives, etc.).

Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

- Faire évoluer sa pratique pédagogique numérique :
 - Au regard des apports de la recherche, de l'évolution des technologies et du cadre juridique pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours.
 - En mobilisant les outils et les ressources de formation.
- Développer sa culture informatique et numérique pour appréhender les évolutions technologiques et préparer les élèves à en comprendre le fonctionnement, les potentialités, les risques et les limites.